Publicis Groupe S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex S.A.S. à capital variable 438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

Publicis Groupe S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Publicis Groupe S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Publicis Groupe S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des participations et créances rattachées à des participations

(Notes 2 « Immobilisations financières », 9.3 « Participations » et 9.4 « Créances rattachées à des participations » de l'annexe aux comptes annuels)

Au 31 décembre 2022, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de M€ 5 559, soit 94 % du total actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur coût d'achat, hors frais accessoires. Les créances rattachées à des participations s'élèvent à M€ 41, soit 0,7 % du total actif.

Risque identifié

Nous considérons la valeur des titres de participation et les créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit compte tenu de leur matérialité à l'actif du bilan de la société Publicis Groupe S.A., et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent fondée sur des prévisions de flux de trésorerie actualisés, implique un degré de jugement élevé de la direction et nécessite l'utilisation d'hypothèses économiques relatives à l'évolution prévisionnelle de l'activité de la société Publicis Groupe S.A.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de la valeur recouvrable des titres et créances de la société Publicis Groupe S.A. et examiné les valorisations réalisées par celle-ci et supportées par un expert indépendant.

Avec l'aide de notre expert en évaluation, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes.

De même, nous avons comparé les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données sources des filiales de la société Publicis Groupe S.A. Nous avons notamment examiné :

Notre réponse

- la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des filiales et la documentation probante des ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres;
- la cohérence des prévisions de flux de trésorerie des activités des filiales concernées établies par leurs directions opérationnelles avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques;
- l'ajustement de la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie pour prendre en compte le montant de l'endettement de la société considérée.

Nous avons examiné le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Nous avons également examiné le caractère approprié des informations relatives aux titres de participation et aux créances rattachées à des participations présentées dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au l de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président du directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Publicis Groupe S.A. par votre assemblée générale du 25 juin 1981 pour le cabinet MAZARS et du 4 juin 2007 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2022, le cabinet MAZARS était dans la quarante-deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la seizième année (antérieurement, le cabinet ERNST & YOUNG Audit a exercé les fonctions de commissaire aux comptes de la société Publicis Groupe S.A. de 2001 à 2006).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Olivier Lenel

Ariane Mignon

Claire Cesari-Walch

Nicolas Pfeuty



Comptes annuels Publicis Groupe S.A.

Exercice clos au 31 décembre 2022

Publicis Groupe SA – Comptes annuels 2022

Sommaire

Compte d	e résultat	. 3
	1 décembre	
	les flux de trésorerie	
Notes ann	nexes aux comptes de Publicis Groupe SA	
Note 1	Faits caractéristiques de l'exercice	
Note 2	Principes, règles et méthodes comptables	7
Note 3	Chiffre d'affaires	9
Note 4	Reprises sur provisions et transferts de charges	9
Note 5	Charges de personnel	.10
Note 6	Résultat financier	.10
Note 7	Résultat exceptionnel	.10
Note 8	Impôt sur le résultat	.11
Note 9	Actif immobilisé	.11
Note 10	Valeurs mobilières de placement	
Note 11	Charges à répartir sur plusieurs exercices	.13
Note 12	Primes d'émission et de remboursement des obligations	.13
Note 13	Effectif moyen	
Note 14	Capitaux propres	.14
Note 15	Provisions pour risques et charges	.15
Note 16	Emprunts obligataires	
Note 17	Banques et dettes auprès des établissements de crédit	.16
Note 18	Emprunts et dettes financières divers	.17
Note 19	Etat des échéances des créances et des dettes	.17
Note 20	Engagements hors bilan	.18
Note 21	Evénements postérieurs à la clôture	22
Note 22	Honoraires des Commissaires aux Comptes	23
Note 23	Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2022	23
Inventair	e des valeurs mobilières au 31 décembre 2022	24

Compte de résultat

en milliers d'euros	Note	2022	2021
Production vendue (biens et services)	3	24 347	28 775
Reprises sur provisions et transferts de charges	4	65 906	46 723
Autres produits		567	939
Total des produits d'exploitation		90 820	76 437
Autres achats et charges externes		(10 368)	(11 301)
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 866)	(1 690)
Charges de personnel	5	(69 975)	(51 047)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(1 989)	(2 348)
Autres charges		(2 788)	(2 331)
Total des charges d'exploitation		(86 986)	(68 717)
Résultat d'exploitation		3 834	7 720
Produits financiers de participations		91 759	104 140
Intérêts et autres produits financiers		2 946	2 100
Reprises de provisions financières		83	45
Total des produits financiers		94 788	106 285
Dotations aux amortissements et aux provisions		(2 690)	(3 847)
Intérêts et autres charges financières		(66 459)	(68 981)
Total des charges financières		(69 149)	(72 828)
Résultat financier	6	25 639	33 457
Résultat courant avant impôts		29 473	41 177
Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles		(4 200)	0
Résultat exceptionnel	7	(4 200)	0
Impôts sur le résultat	8	5 911	6 210
Résultat net de l'exercice		31 184	47 387

Bilan au 31 décembre

en milliers d'euros	Note	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF			***************************************
Immobilisations incorporelles :	9.1	1 993	2 033
Concessions et fonds de commerce		2 991	2 991
Autres immobilisations incorporelles		507	507
Amortissements		(1 505)	(1 465)
Immobilisations corporelles :	9.2	8 482	9 742
Terrains		2 291	2 291
Constructions		3 044	3 044
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 133	1 133
Autres		38 596	38 018
Amortissements sur immobilisations corporelles		(36 582)	(34 744)
Immobilisations financières :		5 599 695	5 588 993
Participations	9.3	5 656 681	5 637 897
Dépréciation des participations	9.3	(98 115)	(98 115)
Créances rattachées à des participations	9.4	40 953	49 010
Prêts et autres immobilisations financières		277	232
Dépréciations des immobilisations financières		(101)	(31)
Actif immobilisé		5 610 170	5 600 768
Clients et comptes rattachés		5 883	6 394
Autres créances		11 833	8 290
Valeurs mobilières de placement	10	150 148	246 194
Disponibilités		136	12
Actif circulant		168 000	260 890
Charges constatées d'avance		405	417
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11	1 827	3 088
Primes de remboursement des obligations	12	1 704	3 126
Ecarts de conversion actif		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		5 782 106	5 868 289

Bilan au 31 décembre

en milliers d'euros	Note	31 décembre 2022	31 décembre 2021
PASSIF			
Capital social		101 725	101 385
Prime d'émission et de fusion		2 944 014	3 487 657
Réserve légale		10 138	9 911
Report à nouveau		5 499	1 750
Capitaux propres avant résultat		3 061 376	3 600 703
Résultat de l'exercice		31 184	47 387
Capitaux propres	14	3 092 560	3 648 090
Provisions pour risques et charges	15	13 882	15 734
Emprunts obligataires	16	1 100 832	1 100 832
Banques et dettes auprès des établissements de crédit	17	-	-
Emprunts et dettes financières divers	18	1 560 902	1 092 146
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		. 2408	3 140
Dettes fiscales et sociales		11 195	7 999
Autres dettes		327	348
Produits constatés d'avance		0	0
Dettes		2 675 664	2 204 465
Ecart de conversion passif		-	_
TOTAL DU PASSIF		5 782 106	5 868 289

Tableau des flux de trésorerie

en milliers d'euros	2022	2021
ux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net de l'exercice	31 184	47 387
Moins- values de cession d'actif	167	2 00
(Reprises)/dotations, nettes de dotations/reprises	(54)	1 30
Transfert au compte de charges à répartir, net d'amortissements	1 262	1 76
Amortissement prime d'émission Eurobond	1 422	2 00
Capacité d'autofinancement	33 981	54 46
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(579)	(24 988
Flux nets de trésorerie liés à l'activité (I)	33 402	29 47
ux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(578)	(870
Acquisitions de filiales	(20 000)	
Cessions de filiales	1 049	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (II)	(19 529)	(87)
ux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(602 712)	(227 45
Augmentation de capital	15 998	7 34
Remboursement d'emprunts obligataires	-	(700 00
Augmentation (diminution) des autres emprunts	-	(150 00
Diminution des prêts / (autres emprunts)	476 838	1 275 54
Rachat d'actions propres	-	(144 313
Cession d'actions propres	_	3 63
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (III)	(109 876)	64 75
Variation de la trésorerie (I +II +III)	(96 003)	93 3
Trésorerie à l'ouverture	246 289	152 9
Trésorerie à la clôture	150 286	246 28
Variation de la trésorerie	(96 003)	93 3

Notes annexes aux comptes de Publicis Groupe SA

Publicis Groupe SA est la société-mère du Groupe Publicis Groupe.

Elle exerce une activité principale de holding via la gestion de ses participations, qui lui permet d'avoir le contrôle direct ou indirect des sociétés du Groupe, et a également pour objet de rendre des prestations de services à l'ensemble des sociétés du Groupe.

A titre accessoire, la société perçoit des loyers provenant de la location de l'immeuble qu'elle possède à Paris, au 133 avenue des Champs Elysées.

Elle a opté en faveur du régime d'intégration fiscale, qui comprend la société mère en tant que tête de l'intégration fiscale et ses principales filiales françaises.

Elle met également en œuvre une grande partie de la politique de financement externe du Groupe auprès des marchés bancaires et de capitaux afin de maintenir un certain niveau de liquidité pour faire face à ses engagements et à ses besoins d'investissement.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

En avril 2022, le Groupe a reçu une notification de griefs de l'Autorité de la concurrence, relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la publicité extérieure en France. La procédure est en cours.

En juin 2022, la filiale, Publicis Ré, dans laquelle Publicis Groupe SA détient 100% du capital a été créée. Il s'agit d'une captive de réassurance destinée à couvrir une partie des risques cyber et de pertes pécuniaires, en relais des assureurs du Groupe. A fin décembre 2022, le capital de la filiale s'élève à 20 M€.

Note 2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément au Plan Comptable Général et dans le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur en France.

Comparabilité des comptes annuels

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'exercice 2022 sont restées inchangées par rapport à celles utilisées pour établir les comptes de l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles amortissables sont constituées par la concession de places de parking, qui font l'objet d'un amortissement sur 75 ans (durée de la concession) et par le fonds de commerce du cinéma Publicis, complètement amorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût net d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel calculé de manière linéaire selon les durées suivantes :

50 ans	Bâtiment avenue des Champs-Élysées à Paris
10 ans	Agencements des constructions, installations générales
10 ans	Matériels et outillage
7 ans	Moquettes
4 ans	Matériel de transport
3 ans	Matériel informatique

Immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat des titres hors frais accessoires. Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euros

Les titres de participation font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée selon des critères objectifs, tels que l'actif net réévalué, la capitalisation des résultats ou encore la capitalisation boursière, étayés le cas échéant par des critères plus subjectifs, comme les indicateurs ou ratios sectoriels déterminés, dans le cadre d'hypothèses économiques et de l'évolution prévisionnelle de l'activité de la société, à partir des flux de trésorerie futurs actualisés, ainsi que du caractère stratégique de la participation pour le Groupe.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement incluent notamment les actions propres qui font l'objet d'une affectation selon la destination qui leur est donnée.

Les actions propres affectées aux plans d'achat d'actions ou aux plans d'actions gratuites font l'objet d'une provision pour risque afin de refléter la perte résultant de l'écart entre le prix de souscription (nul pour les actions gratuites) et le prix de revient des titres.

Les actions propres non affectées à ces plans ainsi que les autres valeurs mobilières de placement font, le cas échéant, l'objet de provisions à la clôture si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable. La valeur actuelle correspond, pour les titres cotés, au cours moyen du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés à la valeur probable de négociation.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont enregistrés à leur valeur nominale.

Dans le cas où il existe une prime de remboursement, la dette est augmentée du montant de la totalité de la prime. La contrepartie de cette prime est inscrite à l'actif et est amortie selon la méthode actuarielle sur la durée de l'emprunt.

En cas de prime d'émission, la dette est inscrite à la valeur nominale et la prime est inscrite à l'actif ; celle-ci fait l'objet d'un amortissement sur la durée de l'emprunt.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque :

- La société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Le montant de la sortie de ressources peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charges financières.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs.

Instruments financiers

Par principe, les dérivés mis en place par la société sont souscrits uniquement à des fins de couverture. Le traitement comptable de ces instruments est le suivant :

- Les dérivés souscrits en couverture des créances, dettes, prêts ou emprunts en devises sont revalorisés au bilan au titre de leur composante change afin de matérialiser l'effet de symétrie au niveau des « Ecarts de conversion - Actif/Passif » au bilan,
- Les pertes et gains réalisés sont enregistrés de manière symétrique à l'élément couvert.

Résultat financier

Les revenus financiers sont comptabilisés en application des règles usuelles en la matière, à savoir :

- dividendes : lors de la décision de mise en distribution votée par l'Assemblée Générale,
- produits financiers sur comptes courants, dépôts à terme et obligations : au fur et à mesure de l'acquisition des produits,
- coupons et dividendes sur valeurs mobilières de placement : à la date d'encaissement.

Résultat exceptionnel

Il comprend les plus et moins-values de cession d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Note 3 Chiffre d'affaires

La production vendue se compose essentiellement :

- de loyers perçus sur l'immeuble situé 133 avenue des Champs Elysées à Paris,
- de facturations de services à des sociétés du Groupe.

Note 4 Reprises sur provisions et transferts de charges

Les transferts de charges comprennent essentiellement les refacturations faites à des sociétés du Groupe au titre de l'attribution d'actions gratuites Publicis Groupe à certains dirigeants-clés du Groupe dans le cadre de plans en actions gratuites ou de stock-options.

Note 5 Charges de personnel

Les charges de personnel 2022 incluent la rémunération du Président du Directoire et les charges afférentes. Elles comprennent également, à hauteur de 65 219 milliers d'euros en 2022, les coûts liés aux plans d'actions gratuites ou de stock-options dont la livraison en actions existantes entraîne une charge au compte de résultat. En 2021, les coûts liés à ces plans s'élevaient à 46 657 milliers d'euros.

Note 6 Résultat financier

	CHARLEST COLUMN TO THE OWNER.	
(en milliers d'euros)	2022	2021
Dividendes	90 056	100 420
Autres produits de participations	1 703	3 720
Produits financiers de participations	91 759	104 140
Autres produits financiers	2 546	2 016
Gains de change	401	84
Intérêts et autres produits financiers	2 946	2 100
Reprise de dépréciation des valeurs mobilières de placement	83	45
Reprises de provisions financières & transfert de charges	83	45
Total des produits financiers	94 788	106 285
Dotation aux amortissements des frais d'émission des emprunts obligataires	(2 683)	(3 763)
Dotation aux provisions pour perte de change	-	-
Dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	(2)	(83)
Dotation aux autres provisions financières	(5)	(1)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(2 690)	(3 847)
Charges sur emprunts obligataires	(12 250)	(19 992)
Autres charges financières	(53 743)	(48 885)
Pertes de change	(466)	(104)
Intérêts et autres charges financières	(66 459)	(68 981)
Total des charges financières	(69 149)	(72 828)
Résultat financier	25 639	33 457

Note 7 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au titre de l'exercice 2022 est une perte de 4 200 milliers d'euros correspondant à une provision pour litige fiscal. Il n'y a pas eu de résultat exceptionnel au titre de l'exercice 2021.

Note 8 Impôt sur le résultat

L'impôt reporté au compte de résultat est un produit de 5 911 milliers d'euros. Ce montant comprend principalement le produit d'intégration fiscale, enregistré en résultat dans les comptes de la société mère du groupe fiscal conformément aux conventions d'intégration fiscale signées avec les sociétés membres à hauteur de 5 392 milliers d'euros.

Le résultat fiscal 2022 de la société seule, mère du groupe fiscal France (qui comprend 18 entités dont Publicis Groupe SA), est une perte de 57 867 milliers d'euros.

Le montant des déficits reportables, sans limitation dans le temps, du groupe fiscal France s'élève à 351 345 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Note 9 Actif immobilisé

9.1 Immobilisations incorporelles

Il n'y a pas eu d'acquisition ni de cession au cours de l'exercice 2022. Au 31 décembre 2022, le montant brut s'élève à 3 498 milliers d'euros, montant identique à celui du 31 décembre de l'exercice précédent.

9.2 Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice 2022, les investissements en agencements se sont élevés à 578 milliers d'euros.

En 2021, les investissements en agencements s'établissaient à 875 milliers d'euros.

9.3 Participations

Au 31 décembre 2022, le montant des titres de participation s'élève à 5 656 681 milliers d'euros contre 5 637 897 milliers d'euros au 31 décembre 2021. La provision pour dépréciation s'élève à 98 115 000 euros au 31 décembre 2022. Elle n'a pas varié depuis le 31 décembre 2021.

Valeur au bilan		
5 637 897		
20 000		
(1 216)		
5 656 681		

Le principal évènement concerne la création de la filiale Publicis Ré (cf. Faits marquants de l'exercice en note 1) avec un capital de 20 millions d'euros.

9.4 Créances rattachées à des participations

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Prêt à MMS France Holdings	30 249	30 249
Prêt à Metrobus	-	8 398
Compte courant Multi Market Services Ireland	560	890
Compte courant MMS France Holdings	-	1 010
Intérêts à recevoir	10 144	8 463
Total	40 953	49 010

Note 10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit au 31 décembre 2022 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Hors contrat de liquidité :		
- Actions propres	134 352	229 151
Dans le cadre du contrat de liquidité :		
- Sicav monétaires	12 354	13 942
- Actions propres	3 444	3 184
Provision pour dépréciation :		
- Hors contrat de liquidité	-	-
- Dans le cadre du contrat de liquidité	(2)	(83)
Total des valeurs mobilières de placement (valeur nette)	150 148	246 194

Les mouvements de l'exercice et la situation à la clôture des valeurs mobilières de placement (hors contrat de liquidité) se présentent comme suit :

(en milliers d'euros sauf les actions)	Nombre d'actions	Valeur brute au bilan	Dépréciation	Valeur nette au bilan
Actions propres détenues en VMP (hors contrat de liquidité) au 31 décembre 2021	3 808 400	229 151	-	229 151
Cessions (levées d'options) et livraison d'actions gratuites aux salariés	(1 546 529)	(94 799)	-	(94 799)
Rachat d'actions	-	-	_	<u>-</u>
Actions propres détenues en VMP (hors contrat de liquidité) au 31 décembre 2022	2 261 871	134 352		134 352

Le contrat de liquidité avec la société Kepler Cheuvreux a pris fin le 9 septembre 2022. Un nouveau contrat a été établi avec la société EXANE à compter du 12 septembre 2022.

Au 31 décembre 2022, 57 924 actions sont détenues dans le cadre de ce contrat (contre 53 500 au 31 décembre 2021).

Note 11 Charges à répartir sur plusieurs exercices

Ce poste inclut les frais liés à l'émission des emprunts obligataires et les coûts de mise en place du crédit syndiqué et des autres lignes de crédit, pour le montant restant à amortir sur la durée de vie résiduelle des dettes et lignes de crédit.

Au 31 décembre 2022, les charges à répartir se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Frais d'émission des emprunts obligataires	635	1 098
Frais liés à la mise en place des lignes de crédit	1 192	1 990
Total	1 827	3 088

Note 12 Primes d'émission et de remboursement des obligations

Les montants inscrits dans ce poste correspondent au montant restant à amortir sur la durée de vie résiduelle des emprunts concernés.

Au 31 décembre 2022, les primes d'émission se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Eurobond 2023	834	1 822
Eurobond 2024	870	1 304
Total	1 704	3 126

Note 13 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société a été de 1 salarié.

Note 14 Capitaux propres

Le capital social de Publicis Groupe SA a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices:

Dates	Opérations sur le capital		ant des variation ons de 0,4 euro d			
		Nombre	Nominal (en milliers	Prime d'émission, de fusion, et de conversion	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions de la société
		d'actions	d'euros)	(en milliers d'euros)	(en milliers d'euros)	
Situat	cion au 1 ^{er} janvier 2021				99 108	247 769 038
2021	Exercice de 346 420 BSA	378 789	152	10 414	99 260	248 147 827
	Paiement du dividende en actions	5 018 232	2 007	264 210	101 267	253 166 059
	Attribution d'actions gratuites aux salariés du Groupe	296 350	118	-	101 385	253 462 409
2022	Exercice de 524 552 BSA	603 226	241	15 758	101 626	254 065 635
	Attribution d'actions gratuites aux salariés du Groupe	246 225	99	-	101 725	254 311 860
Situa	tion au 31 décembre 2022				101 725	254 311 860

L'évolution des capitaux propres entre le $1^{\rm er}$ janvier 2022 et le 31 décembre 2022 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion et de conversion	Réserve légale	Report à nouveau et autres réserves	Résultat	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2021	101 385	3 487 657	9 911	1 750	47 387	3 648 090
Affectation du résultat 2021	-	(559 400)	227	3 848	(47 387)	(602 712)
Augmentation du capital (création d'actions et exercice de BSA)	340	15 757	-	(99)	-	15 998
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	31 184	31 184
Capitaux propres au 31 décembre 2022	101 725	2 944 014	10 138	5 499	31 184	3 092 560

Le capital de Publicis Groupe S.A. a augmenté de 339 780 euros au cours de l'exercice 2022, correspondant à 849 451 actions de 0,40 euro de nominal :

- 603 226 actions créées suite à l'exercice par certains porteurs de leurs bons de souscription d'actions,
- 246 225 actions créées dans le cadre des plans d'actions gratuites.

Le capital social de Publicis Groupe S.A. s'élève au 31 décembre 2022 à 101 724 744 euros, divisé en 254 311 860 actions de 0,40 euro de nominal.

Le portefeuille d'actions auto détenues a évolué comme suit au cours des années 2021 et 2022 :

	Nombre d'actions
Actions propres détenues au 31 décembre 2021 (1)	3 861 900
Cessions (levées de stock-options) et livraisons d'actions gratuites	(1 546 529)
Rachats d'actions propres	-
Mouvements réalisés dans le cadre du contrat de liquidité	4 424
Actions propres détenues au 31 décembre 2022 (1)	2 319 795

⁽¹⁾ Y compris 57 924 actions détenues au titre du contrat de liquidité au 31 décembre 2022 et 53 500 au 31 décembre 2021.

Dividendes votés et proposés

	Par action	Total
	(en euros)	(en millions d'euros)
Dividendes payés au cours de l'année 2022 (au titre de l'exercice 2021)	2,40	603 (1)
Dividendes proposés à l'Assemblée générale (au titre de l'exercice 2022)	2,90	737 ⁽²⁾

⁽¹⁾ Montant intégralement payé en numéraire.

Note 15 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Montant au 1 ^{er} janvier 2022	Dotation 2022	Reprise 2022 (provision utilisée)	Reprise 2022 (provision non utilisée)	Montant au 31 décembre 2022
Provision pour risque sur actions propres et attributions d'actions gratuites en cours d'acquisition (1)	13 348	-	(5 453)	-	7 895
Autres provisions pour risques	2 386	4 316	(715)	-	5 987
Total	15 734	4 316	(6 168)		13 882

⁽¹⁾ Cette provision est constituée d'une part pour couvrir la perte résultant de l'écart entre le prix de souscription et le prix de revient des actions propres lorsqu'elles ont été affectées à des plans d'achat d'actions au profit des salariés du Groupe, et d'autre part pour couvrir la perte future sur les actions à livrer en actions existantes dans le cadre des plans d'actions gratuites.

Il convient de préciser que les dotations et reprises relatives aux coûts supportés par Publicis Groupe SA au titre de ces plans sont présentées au compte de résultat en charges de personnel conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2008-17.

⁽²⁾ Montant pour l'ensemble des actions existantes au 31 décembre 2022, y compris actions propres.

Note 16 Emprunts obligataires

(en milliers d'euros)

Nombre de titres	Catégorie d'emprunt	31 décembre 2022	31 décembre 2021
5 000	Eurobond 2023 - 0,5%	500 000	500 000
6 000	Eurobond 2024 - 1,625%	600 000	600 000
	Total hors intérêts courus	1 100 000	1 100 000
	Intérêts courus	832	832
	Total au bilan	1 100 832	1 100 832

Eurobond 2023 - 0.5%

Le 3 novembre 2016, Publicis Groupe SA a émis un emprunt obligataire à taux fixe de 500 millions d'euros à échéance novembre 2023 (7 ans), assorti d'un coupon annuel de 0,5%.

Eurobond 2024 - 1,625%

Cette tranche de 600 millions d'euros d'une durée de 10 ans et à taux fixe de 1,625% a été émise le 16 décembre 2014 dans le cadre du financement de l'acquisition de Sapient (cette dernière ayant eu lieu en février 2015). Elle est remboursable en totalité au pair à sa date d'échéance le 16 décembre 2024.

L'acquisition de Sapient avait été financée également par l'émission conjointe d'une autre tranche Eurobond 2021 – 1,125% de 700 millions d'euros qui a été remboursée en totalité au pair à sa d'échéance en décembre 2021.

Les emprunts obligataires émis par le Groupe ne comportent pas de « covenants » financiers. Les clauses d'exigibilité anticipée (« credit default events ») sont de type standard (liquidation, cessation des paiements, défaut de paiement de la dette elle-même ou de remboursement d'une autre dette d'un montant supérieur à un seuil défini).

Note 17 Banques et dettes auprès des établissements de crédit

Dans le cadre de l'acquisition de la société Epsilon, 2 emprunts de 150 millions d'euros chacun avaient été souscrits le 1^{er} juillet 2019, pour des durées de 4 et 5 ans et aux taux respectifs de 0,60 et 0,55%.

Le 16 mars 2021, Publicis Groupe SA a remboursé par anticipation l'emprunt de 150 millions d'euros à échéance 2023.

L'emprunt de 150 millions d'euros à échéance 2024 avait déjà été remboursé par anticipation le 4 décembre 2020.

Par ailleurs, Publicis Groupe SA dispose d'une ligne de crédit confirmée non utilisée qui s'élève à 2 000 millions d'euros au 31 décembre 2022 constituée d'un crédit syndiqué multidevises de 2 000 millions d'euros, à échéance 2024. Cette ligne de crédit a été renouvelée jusqu'en 2026 à hauteur de 1 579 millions d'euros.

Note 18 Emprunts et dettes financières divers

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Emprunt à long terme auprès de MMS Multi Euro Services (1)	930 000	930 000
Comptes courants, emprunts à court terme auprès de MMS Multi Euro Services et intérêts courus	630 341	161 622
Autres dettes	561	524
Total	1 560 902	1 092 146

⁽¹⁾ Emprunts subordonnés participatifs d'une durée de 55 ans de respectivement 300 millions d'euros et de 630 millions d'euros.

Note 19 Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances de l'actif circulant sont toutes exigibles à moins d'un an.

L'échéancier des dettes est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Total	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	1 100 832	832	1 100 000	-
Banques et dettes auprès des établissements de crédit	-	= 1	-	-
Emprunts et dettes financières divers	1 560 902	630 341	-	930 561
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 408	2 408	-	-
Dettes fiscales et sociales	11 195	11 195	-	-
Autres dettes	327	327	-	-
Total des dettes	2 675 664	645 103	1 100 000	930 561

Note 20 Engagements hors bilan

20.1 Engagements hors bilan donnés

20.1.1 Obligations liées aux Bons de souscription d'actions (BSA)

L'exercice des bons de souscription, qui pouvait intervenir à tout moment depuis le 24 septembre 2013 et ce jusqu'au 24 septembre 2022, a entraîné une augmentation de capital de Publicis Groupe SA. La parité de remboursement a été à nouveau ajustée au cours de l'exercice et représentait un multiple de 1,164 afin de tenir compte de la part des distributions prélevée sur les réserves et les primes de la Société. Après l'annulation des bons de souscription rachetés au cours des précédents exercices ou exercés depuis le 24 septembre 2013, Publicis Groupe n'est plus engagé, au 31 décembre 2022, à créer de nouvelles actions car il ne reste plus de bons de souscription d'actions restant en circulation.

20.1.2 Descriptif des plans d'options de souscription ou d'acquisition d'actions et plans d'actions gratuites mis en place au cours de l'exercice

Présentation des nouveaux plans en actions gratuites 2022

Cinq plans d'actions gratuites ont été mis en place au cours de l'année 2022, avec les caractéristiques suivantes :

Plan d'incentive à long terme dit « Plan LTI Epsilon 2022 » (mars et septembre 2022)

Le plan mis en place au bénéfice exclusif des dirigeants et salariés de Publicis Epsilon est composé de trois tranches soumises à condition de présence pour 20% et des conditions de performance financière au titre de l'année 2022 pour 80%. Elles sont livrables en mars 2023 (30% des actions), mars 2024 (30% des actions) et mars 2025 (40% des actions) et/ou septembre de ces mêmes années (selon la date d'attribution des actions) selon les mêmes proportions.

Plan d'incentive à long terme dit « Plan Sapient 2022 » (avril 2022)

Le plan mis en place au bénéfice exclusif des dirigeants et salariés de Publicis Sapient est composé de deux tranches :

- ➤ Une première tranche est soumise à la seule condition de présence, et donne lieu à la livraison d'un quart des actions attribuées aux dates anniversaire des quatre premières années du plan (soit avril 2023, 2024, 2025 et 2026).
- ➤ La seconde tranche est soumise, en plus de la condition de présence, à des conditions de performance financière et le nombre total d'actions livrées dépendra du niveau d'atteinte d'objectifs financiers pour l'année 2022. La livraison interviendra à l'issue d'une période de trois ans, soit en avril 2025.

Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2022 Directoire » (mars 2022) et « LTIP 2022 Président du Directoire » (mars et mai 2022)

Dans le cadre du plan LTIP 2022 Directoire, les membres du Directoire se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une triple condition :

Une condition de présence de trois ans, pendant la période d'acquisition des droits;

- Des conditions d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe sur l'ensemble de la période 2022 à 2024, comparées à un groupe de référence incluant les trois autres principaux groupes mondiaux de communication (Omnicom, WPP et IPG);
- ➤ Des conditions fondées sur l'avancement de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), à la fois sur le plan de la Diversité, Egalité et Inclusion et sur le plan de la lutte contre le changement climatique, pour lesquelles des points de passage indicatifs ont été définis. A fin 2024, le pourcentage de femmes occupant des postes clé de direction, ainsi que le pourcentage d'évolution d'intégration des énergies renouvelables dans le Groupe seront évalués au regard des cibles définies.

Les actions finalement attribuées en fonction du niveau d'atteinte de ces conditions seront livrables à l'issue d'une période de trois ans, soit en mars 2025.

Par ailleurs, le Président du Directoire s'est vu attribuer un complément d'actions en mai 2022 suite à l'adoption de sa politique de rémunération par l'Assemblée Générale du 25 mai 2022. Egalement, les conditions de performance associées à l'ensemble des actions qui lui ont été attribuées en mars et mai ont été alignées sur les nouvelles conditions votées au cours de cette même Assemblée Générale. Les conditions indiquées précédemment pour les membres du Directoire lui sont applicables, auxquelles s'ajoute une nouvelle condition de marché fondée sur le TSR (*Total Shareholder Return*) comparant celui de Publicis Groupe à celui du CAC40, ainsi qu'une condition liée à la gestion des talents au sein du Groupe.

Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2022 » (mars 2022) et autres plans

Dans le cadre de ce plan, un certain nombre de dirigeants du Groupe se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une triple condition :

- Une condition de présence de trois ans, pendant la période d'acquisition des droits ;
- ➤ Des conditions d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe pour l'année 2022, comparées à un groupe de référence incluant les trois autres principaux groupes mondiaux de communication (Omnicom, WPP et IPG);
- ➤ Des conditions fondées sur l'avancement de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), à la fois sur le plan de la Diversité, Egalité et Inclusion et sur le plan de la lutte contre le changement climatique, pour lesquelles des points de passage indicatifs ont été définis. A fin 2022, le pourcentage de femmes occupant des postes clé de direction, ainsi que le pourcentage d'évolution d'intégration des énergies renouvelables dans le Groupe seront évalués au regard des cibles définies.

Les actions finalement attribuées en fonction du niveau d'atteinte de ces objectifs seront livrables à l'issue d'une période de trois ans, soit en mars 2025.

Pour les bénéficiaires du Special Retention plan 2019, ce nouveau plan remplace la troisième tranche dont les actions étaient soumises à des conditions de performance devant être mesurées sur l'exercice 2022. Pour les bénéficiaires concernés, le plan LTIP 2022 a été traité comme un remplacement de plan eu égard à la norme IFRS 2, de même que l'avait été le plan LTIP 2021 qui avait été considéré comme le remplacement de la deuxième tranche dont les conditions de performance devaient être mesurées sur l'exercice 2021.

De plus, le Directoire d'octobre 2022 a décidé la mise en place d'un plan spécifique individuel avec une seule condition de présence de 3 ans pendant la période d'acquisition des droits, dont les actions seront en conséquence livrables en mars 2025.

Mesure de la performance des plans antérieurs

Par ailleurs, il a été procédé en février 2022 à la mesure de la performance des plans suivants :

- Plans Sapient 2019, 2020 et 2021, plan de remplacement Epsilon 2019-2021, plan Epsilon 2021: le taux d'atteinte des objectifs de performance constaté pour l'année 2021 est de 100 %.
- Plan LTIP 2019-2021 Directoire : le taux d'atteinte des objectifs de performance constaté pour l'ensemble du plan sur les trois ans est de 68,5 %.
- Plan LTIP 2021 : le taux d'atteinte des objectifs de performance constaté pour l'année 2021 est de 78,5%.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis Groupe

Caractéristiques des plans de stock-options Publicis Groupe en cours au 31 décembre 2022

Plans	Type (1)	Date d'attribution	Prix d'exercice des options (en euros)	Options restant à lever au 1 ^{er} janvier 2022	Options annulées, prescrites ou réintégrées ⁽²⁾ en 2022	Options exercées en 2022	Options restant à lever au 31 décembre 2022	Dont exerçables au 31 décembre 2022	Date limite de levée	Durée de vie contractuelle résiduelle (en années)
Lionlead 2 Stock options	A	30/04/2013	52,76	1 018 555	(1 100)	(457 307)	560 148	560 148	2/05/2023	0,33
Total	200			1 018 555	(1 100)	(457 307)	560 148	560 148		

(1) A = options d'achat d'actions

La période d'acquisition des droits des plans ci-dessus est terminée, mais l'exercice des options reste soumis à une condition de présence jusqu'à la date d'exercice de celles-ci.

Mouvements sur plans de stock-options Publicis Groupe au cours des deux derniers exercíces

	2022		2021		
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)	
Options au 1er janvier	1 018 555	52,76	1 078 211	52,76	
Options exercées (1)	(457 307)	52,76	(100 285)	52,76	
Options annulées, prescrites ou réintégrées	(1 100)	52,76	40 629	52,76	
Options au 31 décembre	560 148	52,76	1 018 555	52,76	
Dont exerçables	560 148	52,76	1 018 555	52,76	

(1) Cours moyen de levée des options (en euros)

Plans d'actions gratuites Publicis Groupe

Caractéristiques des plans d'actions gratuites Publicis Groupe en cours au 31 décembre 2022

Plans	Date d'attribution initiale	Actions restant à livrer au 1 ^{er} janvier 2022 ou attribuées au cours de 2022	Actions annulées , prescrites ou transférées ⁽¹⁾ en 2022	Actions ayant fait l'objet d'une livraison en 2022	Actions restant à livrer au 31 décembre 2022	Date de livraison	Durée de vie contractuelle résiduelle (en années)
Plan Sapient 2018 (4 ans)	17/04/2018	36 261	(1 019)	(35 242)	-	17/04/2022	-
Plan LTIP 2019	28/05/2019	139 225	(1 650)	(137 575)	-	28/05/2022	-
Plan Sapient 2019 (4 ans)	28/05/2019	94 172	(5 068)	(46 697)	42 407	28/05/2023	0,41
Plan Sapient 2019 (3 ans)	28/05/2019	207 978	(9 170)	(198 808)	-	28/05/2022	-
Plan LTIP 2019-2021 Directoire	14/06/2019	160 073	(50 413)	(109 660)	-	14/06/2022	-
Plan Star Growth Performers / Special plan 2019	28/05/2019	212 083	(12 000)	(200 083)	-	28/05/2022	1.0
Plan de remplacement Epsilon 2019-2021	15/07/2019	151 989	(1 465)	(150 524)	-	31/03/2022	(*)
Plan Special de retention 2019 (3)	15/11/2019	491 925	(98 030)	<u>-</u>	393 895	19/03/2025	2,22
Plan Sapient 2020 (4 ans)	19/05/2020	152 805	(8 083)	(51 819)	92 903	19/05/2024	1,38
Plan Sapient 2020 (3 ans)	19/05/2020	290 516	(17 988)	(5 916)	266 612	19/05/2023	0,38
Plan LTI Epsilon 2020	20/07/2020	398 978	(19 640)	(165 965)	213 373	31/03/2023	0,25
Plan LTIP 2021 et autres plans spécfiques (4)	16/03/2021	571 759	(152 033)		419 726	18/03/2024	1,21
Plan LTIP 2021 Directoire	16/03/2021	151 577	-	-	151 577	18/03/2024	1,21
Plan LTI Epsilon 2021	16/03/2021	599 827	(19 259)	(178 598)	401 970	31/03/2024	1,25
Plan Sapient 2021 (4 ans)	13/04/2021	227 087	(12 118)	(54 570)	160 399	13/04/2025	2,28
Plan Sapient 2021 (3 ans)	13/04/2021	340 636	(19 988)	-	320 648	13/04/2024	1,28
Plan LTIP 2022 et autres plans spécifiques (4)(5)	18/03/2022	638 279	(11 508)	-	626 771	19/03/2025	2,22
Plan LTIP 2022 Président du Directoire ⁽⁶⁾	25/05/2022	62 043	-	-	62 043	26/05/2025	2,22
Plan LTIP 2022 Directoire	18/03/2022	78 004	-	-	78 004	19/03/2025	2,22
Plan LTI Epsilon 2022	18/03/2022	455 625	(14 781)	-	440 844	31/03/2025	2,25
Plan LTI Epsilon 2022	14/09/2022	70 882	-	-	70 882	30/09/2025	2,75
Plan Sapient 2022 (4 ans)	11/04/2022	241 275	(2 250)	-	239 025	11/04/2026	3,28
Plan Sapient 2022 (3 ans)	11/04/2022	361 917	(3 375)	The state of the s	358 542	11/04/2025	2,28
Total des plans d'actions gratuites		6 134 916	(459 838)	(1 335 457)	4 339 621		

⁽¹⁾ Il s'agit le cas échéant de transferts entre les plans France et étranger liés à la mobilité géographique des bénéficiaires.

La livraison des actions gratuites dans le cadre des plans ci-dessus est liée à une condition de présence pendant toute la période d'acquisition.

La livraison est également soumise à des conditions de performance hors marché pour l'ensemble des plans, ainsi qu'une condition de marché uniquement pour le plan LTIP 2022 du Président du Directoire.

⁽²⁾ Dans des cas exceptionnels, prévus dans les règlements de plans, il peut être procédé à des livraisons d'actions avant la fin de la période d'acauisition.

⁽³⁾ Les actions de la deuxième et troisième tranche correspondent à celles qui ont été attribuées respectivement dans le cadre du plan LTIP 2021 et du nouveau plan LTIP 2022 aux bénéficiaires initiaux. La date de livraison du plan initial (31/03/2023) a été allongée et a été alignée sur

⁽⁴⁾ Hors bénéficiaires du Plan Special de Rétention pour lesquels leurs actions sont présentées sur la ligne correspondante au plan initial dont la deuxième et la troisième tranche ont fait l'objet de remplacement par les plans LTIP 2021 et LTIP 2022 respectivement.

⁽⁵⁾ Date d'attribution au 17/10/2022 et date de livraison au 19/03/2025 pour le plan spécifique individuel.

⁽⁶⁾ L'attribution initiale des actions a eu lieu le 18/03/2022 mais un complément a été attribué le 25/05/2022, suite aux décisions de l'Assemblée Générale des actionnaires et les conditions de performance du plan ont été modifiées à cette date (voir la description du nouveau plan plus haut).

Mouvements sur plans d'actions gratuites Publicis Groupe au cours des deux derniers exercices

	2022	2021
Attributions au 1er janvier	4 226 891	4 171 762
Attributions effectuées au cours de l'année	1 908 025	1 978 790
Livraisons	(1 335 457)	(1 010 466)
Attributions devenues caduques	(459 838)	(913 195)
Attributions au 31 décembre	4 339 621	4 226 891

20.1.3 Garanties contractuelles données

- Garantie conjointe et solidaire des dettes de la société Publicis Groupe Holdings B.V.
- Contre garantie accordée au CIC de la garantie à première demande émise par ce dernier pour le compte de Metrobus au bénéfice de la RATP, à concurrence de la part de Publicis Groupe S.A. dans Metrobus (67%) à hauteur de 46,9 millions d'euros.
- Contre garantie accordée au CIC de la garantie à première demande émise par ce dernier pour le compte de Mediagare au bénéfice de SNCF Gare et Connexions, à hauteur de 22,5 millions d'euros.
- Caution solidaire des engagements pris par MEDIAGARE vis-à-vis de SNCF Gares & Connexions sur toute somme due au titre de la « Redevance de Base » à hauteur de 44 millions d'euros.
- Garanties données à plusieurs banques pour le compte de MMS USA Holdings Inc pour le financement de l'achat d'Epsilon pour un montant de 2 250 millions d'euros et 1 025 millions de dollars pour des échéances comprises entre 2025 à 2031
- Garantie donnée à l'OPG Bastille pour le compte des sociétés Resources France et MMS France Holdings à hauteur de 104 millions d'euros au titre de l'immeuble « Parisquare » situé à la Bastille.
- Garantie donnée pour les engagements de Publicis Ré dans le cadre du contrat de réassurance au bénéfice de AIG Europe S.A.
- Garantie accordée à Publicis Ré pour couvrir les engagements au titre de la réassurance durant les 3 premiers exercices de l'entité pour un montant maximum de 49,5 millions d'euros sur la période considérée.

20.2 Engagements hors bilan reçus

Ligne de crédit syndiqué multidevises de 2 milliards d'euros à échéance juillet 2024 :
 Cette ligne n'est pas utilisée au 31 décembre 2022.

Note 21 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Note 22 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires pris en charge par le Groupe au titre des exercices 2022 et 2021 pour chacun des commissaires aux comptes de Publicis Groupe SA s'élèvent à :

	Ernst & Young Montant (HT)		Mazars Montant (HT)		Total		
(en milliers d'euros)					Montant (HT)		
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	
Commissaires aux comptes		7-1-1	an extend to	ROTES			
Publicis Groupe SA (société-mère)	817	684	433	419	1 250	1 103	
Certification des comptes	817	684	433	419	1 250	1 103	
Autres services	0	0	0	o	0	0	

Note 23 Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2022

A – Filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Publicis Groupe

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau	% de participation	Valeur d'inventaire brute	Valeur d'inventaire nette	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
1- Filiales									
Publicis Groupe Holdings B.V. Joop Geesinkweg 209 1114 AB Amsterdam Duivendracht Pays-Bas	517	11 547 578	100,00	5 344 146	5 344 146		142 919	540 341	90 000
MMS France Holdings 133, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris France SIREN 444 714 786	3 500	(82 592)	100,00	274 801	176 686	40 393	-	2 322	-
Metrobus 1 Rond-Point Victor Hugo 92137 Issy les Moulineaux SIREN 327 096 426	1 840	5 373	32,30	17 508	17 508	-	41 037	4 963	
Publicis Ré 133, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris SIREN 914 281 357	20 000	_	100,00	20 000	20 000	-	-	(37)	

⁽¹⁾ Sur la base des comptes provisoires non audités.

B – Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

	Fili	ales	Participations		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Valeur comptable des titres détenus					
- brute	312 532	5 344 146	-	-	
- nette	214 417	5 344 146	-	-	
Montant des dividendes encaissés	56	90 000	-	-	

Inventaire des valeurs mobilières au 31 décembre 2022

	% de participation	Valeur nette comptable (en milliers d'euros)
I- Participations		
A. Participations françaises		
11 665 471 actions MMS France Holdings	100,00%	176 686
37 146 actions Metrobus	32,30%	17 508
9 100 actions Publicis Finance Services	100,00%	186
3 700 actions Publicis Groupe Services	100,00%	37
19 999 983 actions Publicis Ré	100,00%	20 000
Participations dont la valeur est inférieure à 15 000 euros, ensemble		3
Total des participations françaises		214 420
B. Participations étrangères		
516 712 parts Publicis Groupe Holdings BV	100,00%	5 344 146
Participations dont la valeur est inférieure à 15 000 euros, ensemble		_
Total des participations étrangères		5 344 146
Total des participations		5 558 566
II- Autres titres immobilisés		
Total des autres titres immobilisés		-
III- Autres titres		
C. Autres titres de sociétés françaises		
2 319 795 actions propres Publicis Groupe SA	0,91%	137 794
SICAV monétaires		12 354
Participations dont la valeur est inférieure à 15 000 euros, ensemble		5
D. Autres titres étrangers		14
		150 167
Total des autres titres		120 197